

CONCLAVE BUDGETAIRE

NOUVELLE GIFLE POUR LES FONCTIONNAIRES FEDERAUX !

Après le fiasco de l'élaboration du budget 2023-2024 en octobre dernier où les revendications légitimes des fonctionnaires fédéraux (préaccord sectoriel signé le 30 juin 2022) ont été jetées à la poubelle, nous attendions avec impatience l'examen du budget 2023 du 30 mars pour espérer encore en tirer quelque chose.

Hélas, ... l'augmentation barémique de 2% ne viendra pas (il y a plus de 20 ans !!!).

L'augmentation progressive de l'allocation de fin d'année (accord sectoriel 2007-2008 !!!) vers un 13^{ème} mois complet pour les niveaux les plus bas n'aura pas lieu.

Seuls les chèques-repas prévus à partir du 1^{er} avril 2024 ont été avancés au 1^{er} janvier 2024.

Nous ne connaissons pas encore les modalités de ces chèques-repas (qui y a droit, comment ils seront payés, ...). Tout ce que l'on sait, c'est qu'il y aura une "réforme" de FedoRest (et d'autres restaurants d'entreprises) qui devra couvrir au moins 25% du budget prévu pour les chèques-repas !

Pendant la période entre l'élaboration du budget et l'audit de mars 2023, nous avons, en front commun syndical, rendu visite à tous les présidents des partis majoritaires et à leurs vices-premiers ministres. Tous nous ont compris ; malheureusement, aucun n'a fourni un effort.

La déception des 65.000 agents de la Fonction publique fédérale est immense ! Celle-ci est par ailleurs exacerbée par le contexte créé par les dossiers amenés par le gouvernement à la table du comité B (négociations Fonction

publique fédérale) où des projets de réduction du nombre de congés pour motifs impérieux d'ordre familial (MIOF) de 45 à 20 jours et d'octroi d'une allocation de mobilité aux managers (16.000 €/an/manager) ont été soutenus par le gouvernement.

Une seule conclusion s'impose : sans traitement décent, sans l'application des accords (allocation de fin d'année 2007-2008), les tensions au Comité B risquent d'être encore plus vives.

Le gouvernement a-t-il encore de la considération pour son personnel ? La question s'impose !!!

CONCRETEMENT POUR LE PERSONNEL

Lors du Comité B du 12 avril 2023, aucune information n'a été donnée spontanément... ; des questions ont donc été posées et voici les réponses reçues :

- Les chèques-repas seront accordés à partir du 01/01/2024 (en lieu et place du 01/04/2024) ;
- L'augmentation de l'allocation de fin d'année a été balayée dès le début des discussions budgétaires ;
- Il n'y aura pas d'augmentation barémique ;
- Un groupe de travail Santé Publique, Pensions et Fonction publique va se réunir pour préparer la réforme de la pension pour inaptitude physique. Le Cabinet De Sutter a confirmé qu'il n'y aura pas de modification du capital de jours de congé de maladie.

**La CGSP ne compte pas en rester là !
N'hésitez pas à nous faire part de votre avis.**

TikTok

Interdiction temporaire d'utiliser l'application TikTok – circulaire applicable au personnel du SPF Finances

La circulaire du 7 mars 2023 n° 716 de la ministre de la Fonction publique relative à l'interdiction temporaire d'utiliser l'application TikTok reprend les décisions prises par le Conseil National de Sécurité du 10 mars 2023 :

- a) Interdiction, avec effet immédiat, d'installer et d'utiliser l'application TikTok sur les appareils de service fixes et mobiles ;
- b) Suppression, d'ici le 31 mars 2023 au plus tard, de toutes les applications TikTok existantes sur ces appareils de service ;
- c) Recommandation de ne pas installer l'application TikTok sur les appareils personnels ayant accès aux réseaux et systèmes internes des autorités fédérales et de la supprimer si elle y est déjà installée ;
- d) Le Centre pour la Cybersécurité Belgique est invité à vérifier si l'accès internet à TikTok peut être bloqué dans l'environnement de travail professionnel.

La circulaire précise que les termes « *appareils de service* » visent les appareils dont les frais d'abonnement ou d'utilisation ou l'achat sont partiellement ou entièrement pris en charge par les pouvoirs publics.

Les administrations sont invitées à différencier l'accès aux réseaux Wifi entre les appareils de service et les appareils personnels.

L'interdiction temporaire sera évaluée après 6 mois. Elle s'applique au personnel du SPF Finances.

INDEMNITE KILOMETRIQUE – REVISION DU MONTANT

Le montant de l'indemnité kilométrique est dorénavant revu trimestriellement.

Il a été fixé, par la circulaire n° 717 du 16 mars 2023, à 0,4246 €/km pour la période allant du 1^{er} avril 2023 au 30 juin 2023.

FEDOREST

La CGSP attend avec impatience la prochaine rencontre car, lors de la dernière, il manquait trop d'informations. La CGSP a rappelé sa position et ses revendications.

Cette réunion devrait porter sur la situation actuelle de manque de personnel, les conditions de travail, mais aussi sur son avenir.

La position des autres départements et employeurs publics ainsi que la présentation de la proposition structurée en vue de la mise en place d'un projet d'envergure (« business case ») sont attendues.

PLANS DE MANAGEMENT

Compte tenu des craintes émises quant à l'avenir des conditions de travail au SPF Finances, nous avons demandé à rencontrer les managers afin qu'ils nous présentent leurs projets.

Dans le numéro précédent, nous avons donné un aperçu des projets de l'Administrateur général de l'AG Douanes et Accises. Ce 25 avril, nous avons rencontré l'Administrateur général de l'AG ISI qui nous a exposé son plan de management.

Le plan opérationnel 2023 se concentrera sur :

- un groupe de travail sur la fraude nationale et internationale (y compris, en coopération avec la "Customs Task Force", pour lutter contre la fraude à la TVA, en développant davantage la coopération internationale) ;
- l'amélioration des processus de travail, y compris par la mise à niveau des outils informatiques, l'amélioration de l'assistance juridique ;
- la gestion des ressources humaines.

L'ISI est une administration relativement petite qui compte actuellement 631 agents. Toutefois, comme le gouvernement déclare attacher une grande importance à la lutte contre la fraude fiscale, l'ISI est l'une des rares administrations qui, grâce à des projets spécifiques, en plus du plan annuel de recrutement, peut compter sur une certaine croissance de ses effectifs - alors que d'autres administrations sont confrontées à une contraction constante. Dans le même temps, les collègues qui partent (à la retraite ou pour d'autres raisons) sont en principe remplacés à raison d'un pour un par de nouveaux collègues (fonctions de contrôle).

En 2023, 86 nouveaux agents devraient être recrutés. Toutefois, le marché de l'emploi étant actuellement très tendu, il est difficile de trouver suffisamment de candidats. Afin d'accroître l'attrait de l'ISI pour les nouveaux fonctionnaires potentiels, une initiative visant à valoriser "l'image de marque de l'employeur" sera donc prise. Une vidéo destinée aux médias sociaux sera diffusée dès le mois prochain.

Ces dernières années, des agents ont bénéficié de promotions (14 en 2021 et 84 en

2022). La CGSP a souligné la proportion inégale entre les hommes (399) et les femmes (232) au sein de l'ISI, qui est nettement plus marquée qu'au sein du SPF Finances en général.

En ce qui concerne la formation, l'Administrateur général a souligné les difficultés à trouver des formateurs occasionnels en interne pour organiser des cours (la CGSP a déjà souligné la rémunération insuffisante des formateurs permanents). L'ISI souhaite se concentrer sur les formations en vue de promotions à des postes d'experts, d'une part, et sur l'intégration et la formation des nouveaux collègues, d'autre part (trop tardive aux yeux de la CGSP).

L'Administrateur général souhaite engager son administration dans le système de téléphonie centralisée du SPF Finances (Vous savez ce que la CGSP en pense !). Il a été précisé qu'il ne s'agira pas de suivre exactement la même approche que les autres administrations du SPF Finances et que l'indication d'un "numéro de référence unique" - au lieu d'un numéro de téléphone direct - sur les documents offre la possibilité d'anonymiser les fonctionnaires afin d'assurer plus de sécurité à ceux-ci.

Une révision des "indicateurs de performance" a été annoncée. En réponse à une question de la CGSP, il a été précisé qu'il ne s'agit pas d'indicateurs individualisés mais plutôt de "KPI" par direction (mesurant les performances de l'équipe entière) qui sont destinés à donner des indications. La transformation éventuelle de l'ISI en une "Agence anti-fraude" n'est pas à l'ordre du jour. Dans une telle Agence, on demande un rendement et les KPI seraient certainement individualisés.

TRAVAIL EN EQUIPES SUCCESSIVES - SHIFTS

Dans le cadre du préaccord sectoriel du 30 juin 2022, il avait été décidé de mettre en place différents groupes de travail afin d'aborder certaines problématiques dont le travail en équipes successives.

Une première réunion du groupe de travail « shifts » a été organisée ce 19 avril 2023 entre le Cabinet de la Ministre de la Fonction publique fédérale et les organisations syndicales représentatives qui siègent au Comité B.

Afin de pouvoir avoir une discussion globale sur les problématiques rencontrées, le Cabinet va établir un relevé de qui accorde cette allocation.

Des représentants du SPF Finances étaient présents à cette réunion. Ont notamment été évoqués le lien entre les prestations effectives et les pourcentages prévus pour cette allocation, la prise en compte des repos dans le temps de travail lorsque, comme pour les douaniers, ils doivent rester sur place sous l'autorité de leur employeur et intervenir au besoin, ... Mais ces différents points n'ont été qu'abordés, sans réelle discussion sur le fond.

La CGSP a fait remarquer qu'il reste peu de temps si l'on veut mettre en œuvre (de manière réglementaire) les conclusions de ce groupe de travail (de même que les conclusions des autres groupes qui doivent encore faire l'objet d'une planification).

Le Cabinet espère aboutir avant la mise en affaires courantes du gouvernement fédéral.

Le Cabinet s'est engagé à poursuivre les discussions avec l'ensemble des personnes concernées.

TELEPHONIE – LES SUITES DE L'ENQUETE CGSP

Merci à tous, affiliés et délégués, qui, par leur travail de terrain, ont permis de rentrer près de 400 questionnaires complétés de notre enquête Téléphonie.

52% des réponses viennent de l'AGFisc, 35% de l'AGPR et 12% de l'AGDP.

Les points principaux qui ressortent de l'analyse des réponses sont que :

1. Vous souhaitez des plages de prestations inférieures à 4 heures ;
2. Vous souhaitez que la téléphonie soit accessible au public de 9h à 16h, avec 1 heure d'interruption sur le temps de midi ;
3. Vous souhaitez un retour à une téléphonie plus directe, au niveau du service ou de l'agent traitant le dossier, et ceci est une demande également formulée par les appelants, citoyens et professionnels.

Dans la mesure où le système de téléphonie persiste dans sa forme actuelle, vous suggérez des améliorations :

- Une simplification du menu IVR, afin que le citoyen obtienne un interlocuteur du « bon » service, compétent pour sa demande ;
- Une meilleure formation des agents, avec des cas pratiques et une information claire et en temps utile chaque fois que le système de téléphonie change ou évolue ;
- Un bouton « alerte agressivité verbale » ;

- Un matériel plus ergonomique (casque sans fil, suffisamment de ports USB et autres pour connecter clavier, souris, casque, écran, ... au laptop, à domicile et au bureau) ;
- Une réduction d'amplitude des plages de prestations des agents et une diminution des heures d'ouverture de la téléphonie.

Ces revendications sont celles déjà portées par la CGSP, lors de ses rencontres avec l'autorité.

Le SIPPT, dans son rapport annuel 2022, souligne, à propos de l'organisation des mini-contact-center, le mécontentement et le stress des collaborateurs. Il met en évidence combien le contact direct des citoyens avec le service traitant leur dossier est plus convivial, efficace et satisfaisant.

La CGSP a demandé à l'autorité l'organisation d'une réunion spécifique sur la téléphonie, afin de discuter des résultats de notre enquête avec les différents responsables.

PPT – CHAISES DE BUREAU POUR TELETRAVAILLEURS

Les livraisons de ces chaises devraient commencer en juin prochain. Les agents qui ont introduit une demande seront informés via EchoPark de la disponibilité de leur chaise. Une vidéo et des instructions de montage seront disponibles.

Pour les agents dont la demande a été refusée parce qu'ils ne remplissaient pas les conditions de la "policy chaises à domicile" (par exemple, nombre inférieur à 4 jours de télétravail par mois), ils pourront à nouveau

introduire une demande, probablement à partir de septembre.

« SAC A DOS »

Ce dossier a une nouvelle fois été rappelé par la CGSP à l'autorité. Elle a répondu revenir vers les organisations syndicales prochainement.

Son attention a été attirée sur la proximité du 31 décembre 2023, date à laquelle le « sac à dos » disparaîtra.

FORMULAIRES DE DEMANDE DE PRIME SYNDICALE

Le SPF Finances a envoyé les formulaires à tous les membres du personnel. N'oubliez pas de renvoyer votre formulaire auprès de votre régionale CGSP.

Les formulaires de demande de prime syndicale transmis par voie électronique sont acceptés, mais à la condition que ceux-ci soient signés, datés et revêtus de la mention « lu et approuvé ». Ils doivent être transmis par courriel sous format PDF. En aucun cas, il ne peut s'agir d'une photo réalisée avec un smartphone.

1^{er} MAI

Le 1er mai 1890, la première fête internationale du travail a été célébrée par de grandes manifestations pour l'obtention de la journée de travail de huit heures.

Depuis lors, de nombreuses autres questions ont été ajoutées, telles que l'amélioration des conditions de travail et la résistance aux menaces de guerre.

Le 1^{er} mai est donc une journée très importante pour tous les travailleurs et elle doit le rester !

N'hésitez pas à participer aux manifestations organisées par la FGTB et la CGSP. Contactez votre régionale CGSP pour toute information.

Nous serons heureux de vous retrouver dans une ambiance combative mais aussi conviviale.

Restons mobilisés, Camarades, et ne baissons pas les bras !

Ensemble, nous sommes plus forts !

**Restons mobilisés
camarades et
ne lâchons rien !**

**Ensemble, on est plus
forts !**

PERMANENCES CGSP AMiO FINANCES

La CGSP organise des permanences dans les bureaux du SPF Finances mais aussi dans les bâtiments de la CGSP.



D'autres questions ?

**Contactez l'équipe Finances de la CGSP
AMiO Finances
finances.AMiO@cgspacod.be**

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 – E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 – E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 - E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 - E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 - E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69 - E-mail : laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 - E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Adil MIZAR - GSM : 0496/76 11 97 - E-mail : adil.mizar@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 5 E-mail : frederic.guiot@minfin.fed.be



N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur <https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>
Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.